

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 à Russange



Dates du scrutin :

Dimanche 15 mars et dimanche 22 mars 2026

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Afin de pouvoir voter aux prochaines élections municipales, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales avant la date limite :

Le vendredi 28 février 2026

L'inscription peut également s'effectuer en ligne via le site officiel :

www.service-public.fr

Pour voter par procuration aux élections municipales, l'électeur peut désigner un mandataire chargé de voter en son nom. La procuration s'établit auprès de la police, de la gendarmerie, du tribunal judiciaire, ou via une pré-demande en ligne avant déplacement.

Le mandataire doit être inscrit sur une liste électorale en France.

Une fois la procuration validée, celui-ci pourra voter à la place du mandant le jour du scrutin.

Il est recommandé d'effectuer la démarche suffisamment en amont pour garantir sa prise en compte.

www.maprocuration.gouv.fr

Citoyens de l'Union européenne résidant à Russange

Les citoyens de l'Union européenne peuvent voter et se présenter aux élections municipales en France. Il suffit d'être résident à Russange et inscrit sur les listes électorales complémentaires de la commune.

Où s'inscrire ?

Rendez-vous à la mairie de Russange avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Mairie de Russange 26, rue Jean-Moulin 57390 Russange

03 82 52 10 36



IP.N.S. - Ne pas jeter sur la voie publique.

Notre volonté : améliorer la vie de ce village que nous apprécions toutes et tous.

Votre voix compte – participez à la vie de Russange !



Bonne fête de Noël
à tous!

Envie d'en savoir plus ?

Tous nos tracts et de nombreuses informations supplémentaires vous attendent sur notre site internet.



www.unautrerussange.net

Notre atout, c'est vous

PROPRETÉ ET CADRE DE VIE

Mettre nos agents communaux au cœur de l'action

Des horaires été/hiver adaptés, en phase avec les réalités du terrain. Aujourd'hui les mêmes horaires toute l'année ne permettent pas d'être réactifs — en hiver, par exemple, certaines interventions arrivent trop tardivement (salage des écoles).

Une planification précise des tâches, comme le ramassage des déchets, l'entretien des espaces publics ou les interventions de maintenance, pour faciliter leur quotidien et mettre un terme aux mauvaises habitudes accumulées ces dernières années.

Une répartition du travail équilibrée, fondée sur les com-

pétences et les besoins. En les déchargeant des missions qui ne relèvent pas de leur rôle, comme la distribution du courrier par exemple.

Des formations ciblées, afin de valoriser les compétences de nos agents et de reprendre en interne certaines missions aujourd'hui trop souvent sous-traitées.

Un équipement modernisé et adapté (outilage, vêtements de travail, protection...), pour garantir confort, efficacité et sécurité pour chaque membre de l'équipe. Valoriser nos agents, c'est reconnaître leur engagement et offrir aux habitants un service public plus humain et plus performant.

Notre vision : une commune qui soutient ceux qui la font vivre au quotidien.

L'embellissement de la commune, notamment par le fleurissement, est un excellent moyen de la rendre plus attractive tout en respectant l'environnement et la biodiversité. C'est pourquoi, pour Russange, nous souhaiterions obtenir le label « Villes et Villages Fleuris ».

Pour y parvenir, nous envisageons de mettre en place, aux côtés des ouvriers communaux, des groupes de volontaires amoureux de la nature qui souhaiteraient contribuer à la valorisation des espaces publics par le fleurissement, la plantation d'arbustes adaptés, la création de zones mellifères ou encore l'entretien léger de sentiers et de massifs. Nous nous engageons à mettre à disposition des bénévoles les moyens nécessaires à leurs actions : fleurs, plants, terreau, outils adaptés, ainsi que tout autre matériel utile à l'embellissement des parterres situés dans certaines rues. Cette mise à disposition vise à faciliter le travail des volontaires et à encourager une participation collective et harmonieuse au fleurissement de Russange.

En complément, nous souhaitons également mettre en place un concours destiné aux parties privatives, afin d'encourager les habitants à participer pleinement à l'embellissement du village. Ce concours pourrait ensuite être décliné à différentes périodes de l'année, par exemple :

La plus jolie décoration de Noël,
La plus jolie décoration de Pâques,
Un concours de balcons ou jardins fleuris au printemps,
Ou encore une mise en valeur automnale (potirons, plantations d'automne, décos naturelles).

Service d'aide :

Il est primordial que Russange retrouve un cadre propre et agréable, avec des limites de terrains bâties entretenues et des trottoirs déneigés en hiver. Toutefois, ce qui paraît simple pour certains peut devenir difficile pour nos aînés ou pour les personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi nous souhaitons mettre en place, sous conditions, un service d'aide permettant à ceux qui en ont besoin de contacter la mairie et de ne plus se retrouver démunis face à ces situations du quotidien.



Pour des rues plus propres et agréables :

Pour améliorer durablement la qualité de vie, il est impératif de réduire les déchets et les déjections canines dans l'ensemble de la commune. Pour y parvenir, nous réaliserons un inventaire complet des poubelles publiques.

Cet état des lieux nous permettra d'identifier précisément les zones insuffisamment équipées et d'y installer de nouveaux points de collecte, afin de garantir une répartition cohérente sur l'ensemble du territoire. Nous évaluerons également la nécessité d'augmenter la fréquence du ramassage des poubelles communales. Ajouter des poubelles n'a de sens que si elles sont régulièrement vidées : une collecte adaptée est indispensable pour maintenir un cadre de vie propre et accueillant.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

Nous faisons le choix clair et pleinement assumé de créer un poste de garde champêtre, conformément aux obligations du Code de la sécurité intérieure. Conscients des insuffisances passées face aux incivilités du quotidien et aux attentes légitimes des habitants, nous engageons une action concrète en faveur d'un service de proximité dédié. Présent sur le terrain, à l'écoute et réactif, le garde champêtre aura pour mission de prévenir, protéger et garantir la tranquillité publique. Ce poste, déjà budgétisé de manière maîtrisée pour

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ :

Code de la sécurité intérieure – Art. L523-1
Dans les départements 57, 67 et 68, chaque commune doit disposer d'au moins un garde champêtre, avec possibilité d'en nommer davantage si nécessaire.

- Rémunération : ≈ 37 040 € par an
- Équipement et moyens opérationnels, armement : 4 000 €
- Formation : 1 700 € (une partie est subventionnable)
- Véhicule d'intervention : 25 605 €

Nous déployerons la vidéoprotection en deux phases.

La première phase : sécurisation des sites sensibles (école, groupe scolaire, salle Agora, mairie, locaux techniques, club house) avec des caméras installées par un chantier participatif. Toutes les démarches administratives seront réalisées en amont pour garantir un dispositif conforme et transparent. Cette méthode réduit for-



tement les coûts, renforce l'autonomie de la commune et assure la pleine propriété des équipements et des images. Le budget est déjà anticipé, en cohérence avec la création du poste de garde champêtre, pour une sécurité locale durable.

- Mairie : 2 120,10€
- Locaux techniques, club house : 2 114,10€
- Salle Agora, périscolaire : 3 075,83€
- Groupe scolaire Jean De La Fontaine : 2 029,34€
- Formation ouvrier communal : 1 107,60€

Un investissement d'un montant total de 12 436,33€ TTC.

La seconde phase étendra la vidéoprotection aux lieux stratégiques de Russange, sur la base d'un audit mené par une commission de sécurité dédiée. Toutes les démarches obligatoires, demandes de subventions et appels d'offres seront réalisés en transparence pour garantir un matériel adapté et conforme. Nous refusons les accords passés par la précédente équipe avec le prestataire actuel, inadaptés aux besoins des Russangeois(es). Contrairement aux mandatures précédentes, qui n'ont jamais apporté de réponses claires et durables en matière de sécurité, nous faisons le choix d'une gestion responsable, indépendante et cohérente pour renforcer la tranquillité publique et offrir aux forces de l'ordre des outils réellement utiles.

Révision du plan de circulation et du stationnement

Nous engagerons une révision du plan de circulation dans plusieurs quartiers de Russange afin d'améliorer la fluidité, la sécurité et le confort de déplacement. Une commission dédiée, proposée au sein du conseil municipal, réalisera un audit précis incluant l'inventaire complet des places de stationnement pour optimiser leur usage et favoriser une meilleure cohabitation avec les véhicules utilitaires. Cette démarche s'articulera également avec l'aménagement d'un parking communal dédié aux cités Micheville, permettant de désengorger les rues environnantes et



de mieux organiser les flux. L'audit permettra d'identifier des solutions adaptées, telles que la création d'emplacements réservés, l'amélioration de la signalisation, la mise en place de sens de circulation plus cohérents, ou encore l'élargissement ponctuel de zones de croisement. Sans multiplier les sollicitations auprès des habitants, nous privilierons une approche pragmatique et factuelle, apportant des réponses concrètes aux besoins du quotidien, tout en préservant la tranquillité de chacun(e).